

Procès-verbal de l'assemblée générale

Vendredi 1^{er} mars 2024 (19h30) à la salle de la Croix-Blanche au Mouret

| | |
|--------------------------------|---|
| <u>Président</u> | Patrice Raboud |
| <u>Comité directeur</u> | Malik Bajrami, Frédéric Bosson, Samuel Buchs, Laurent Egger |
| <u>Gérante</u> | Claire Rohrbasser |
| <u>Présent(e)s</u> | 49 personnes avec droit de vote Invité(e)s : Alexandre Deflandre (Vétérinaire), Anna Muff-Hausern (SAAV), Frédéric Ménétrey (Directeur AGRI Fribourg) Presse : Agrihebdo (Julia Wirthner) |
| <u>Excusé(e)s</u> | Didier Castella (Conseiller d'Etat et directeur de DIAF), Urs Zaugg (DIAF), Silvio Guarneri (FSEO), Lauro Falconi (FSEC), Frédéric Bosson (Comité directeur), Samuel Buchs (Comité directeur), Joël Tobler (Com. technique ovin/vérificateur, démissionnaire), Thierry Beaud (Vérificateur démissionnaire), Cindy Demierre (Experte démissionnaire), Antoine Menoud (Expert chèvres), Jean-Charles Philipona (Grangeneuve), Karine Metz (Grangeneuve), Jean-Paul Robert, Christine Ruffieux, German Rotzetter, Roland Brügger |
| <u>Procès-verbal</u> | Claire Rohrbasser |

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Liste des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2023
5. Rapport du Président 2023
6. Rapport des commissions ovine et caprine
7. Admission / Démission
8. AssOvCap : comptes 2023 - rapport des réviseurs des comptes et approbation des comptes
9. AssOvCap : cotisations et budget 2024
10. Pour information comptes 2023 Foire d'automne/MC & CHÈVREXPO
11. Nomination de vérificateurs et suppléant.e
12. Experts fribourgeois
13. Activités 2024
14. Distinctions « HP chèvres » & « Moutons » (prix)
15. Proposition
16. Divers / Question

Patrice Raboud préside toute l'assemblée. Laurent Egger est modérateur et Claire Rohrbasser tient le procès-verbal.

1) Ouverture de l'assemblée générale

Laurent Egger ouvre la troisième assemblée à 19h40 avec la prise de connaissance de l'ordre du jour.

Le Président Patrice Raboud salue l'assemblée et fait part du changement de gérance.

Claire Rohrbasser, collaboratrice à AGRI Fribourg Freiburg, devient gérante de l'Association fribourgeoise d'élevage ovin et caprin. Monsieur le Directeur d'Agri Fribourg Frédéric Ménétreay prend la parole. Le marché concours du petit bétail (Foire d'Automne) est également repris par Claire Rohrbasser, Agri Fribourg.

AGRI Fribourg a pris la décision d'accepter cette tâche afin d'apporter son expérience tant au niveau administratif qu'au niveau communication. C'est un plaisir de travailler avec cette association. L'ASSOVCAP et AGRI Fribourg ont des enjeux en commun tels que les paiements directs ou encore la thématique concernant le loup. Avec Claire Rohrbasser comme gérante, AGRI Fribourg est prêt à mettre en avant nos connaissances pour renforcer l'ASSOVCAP.

2) Liste des présences

Les invités et les absents sont affichés à l'assemblée.

Patrice Raboud salue tout particulièrement les invités présents à cette assemblée.

3) Nomination des scrutateurs

Laurent Egger nomme trois scrutateurs dans l'assemblée. Monsieur Florian Seewer, Monsieur Émile Joye et Monsieur Laurent Charrière, l'assemblée accepte unanimement.

4) Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Il n'y a aucune remarque concernant le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2023. L'assemblée l'accepte unanimement.

5) Rapport du Président (annexé à la convocation)

Le rapport n'est pas relu étant donné que tous les membres l'ont reçu par courrier. Aucune remarque de l'assemblée n'est citée.

6) Rapport des commissions ovine et caprine

Laurent Egger prend la parole au nom des commissions techniques.

Commission technique ovine :

Il fait un retour sur la commission technique ovine. Le comité de la commission se sont réunis plusieurs fois durant l'année 2023 avec comme discussion le développement de l'assainissement du piétin qui maintenant sera dirigé par le SAAV. Toutes demandes concernant le piétin doivent être soumises auprès des commissions techniques pour permettre d'avancer dans la lutte. Des recrues sont en cours de recherches pour la prise d'échantillon sur Fribourg.

Commission technique caprine :

La commission technique propose de mettre en place une plateforme informatique pour permettre un échange entre les éleveurs et la mise en valeur des produits fabriqués par les éleveurs caprins. Cette idée est fortement ralentie dû au prix que demande une telle mise en place.

7) Admission/démission

La liste des admissions et des démissions est présentée à l'assemblée. L'ASSOVCAP accueille Monsieur Stéphane Buchs, éleveur de mouton à Jaun comme nouveau membre.

Plusieurs démissions ont été soumises auprès du comité directeur :

- Madame Cindy Demierre, experte caprin ;
- Monsieur Lionel Page, expert caprin;
- Monsieur Anton Stampfli, expert ovin;
- Monsieur Joël Tobler, réviseur des comptes ;
- Monsieur Thierry Beaud, réviseur des comptes.

Toutes ces personnes sont remerciées pour leurs années de services.

8) ASSOVCAP : comptes 2023 (annexés à la convocation)

Le bilan est présenté à l'écran sans commentaire. Le compte de résultat est présenté par Patrice Raboud. Laurent Egger procède à la lecture du rapport des vérificateurs.

Comme aucune remarqué n'est faite, Laurent Egger soumet les comptes pour approbation par main levée à l'assemblée. Les comptes sont approuvés unanimement.

9) ASSOVCAP : cotisations et budget 2024 (annexés à la convocation)

Patrice Raboud présent le budget 2024. La cotisation reste inchangée et s'élève à CHF 35.- par année. La contribution de l'Etat à hauteur de CHF 10'000.- pour la nouvelle gérance de l'ASSOVCAP est au budget 2024.

Le maintien de la cotisation à CHF 35.- et le budget 2024 de l'ASSOVAP sont approuvés unanimement par l'assemblée.

10) Comptes 2023 Foire d'automne et Chèvrexpo (PR)

Les comptes de la Foire d'automne/MC et de la Chèvrexpo sont présentés pour information à l'assemblée. Ceux-ci ne nécessitent pas d'approbation.

11) Nomination de vérificateurs et suppléant (PR)

Le comité directeur propose deux nouveaux vérificateurs et un suppléant à l'assemblée.

- Monsieur Philippe Boucard, éleveur de chèvres à Romanens comme vérificateur ;
- Monsieur Alphonse Kilchoer, éleveur de moutons au Mouret comme vérificateur ;
- Monsieur Antoine Repond, éleveur de chèvres à Villaz-St-Pierre comme suppléant.

L'assemblée vote à main levée. Ces trois personnes sont approuvées unanimement et vivement applaudis par l'assemblée.

12) Experts fribourgeois

Laurent Egger prend la parole.

Suite à la démission de Cindy Demierre, de Lionel Page et d'Anton Stampfli, de nouveaux experts sont en cours de recherches. De nouveaux apprentis experts sont formés, il s'agit de Jonathan Berset, éleveur de moutons à Chavannes-sous-Orsonnens et de Ludovic Reynaud, éleveur de moutons à Ependes.

Patrice Raboud fait part l'assemblée que des experts doivent être trouver. Les personnes ayant de l'intérêts pour être expert ovin doivent s'annoncer au comité avant la fin mars 2024.

13) Activités 2024 (PR)

Laurent Egger commente les dates des différentes activités 2024, notamment le concours de printemps pour ovins qui aura lieu le 6 avril 2024 à Grangeneuve et la Foire d'Automne le 28 et 29 septembre 2024 à Bulle.

Patrice Raboud informe qu'un cours d'expert ovin aura lieu à Grangeneuve le 22 et 23 août 2024 et que toute personne intéressée peut postuler auprès de la commission technique ovine.

Toutes annonces ou modifications de l'agenda doivent être annoncés auprès de la gérance.

14) Distinctions chèvres et moutons

Patrice Raboud procède à la remise des diplômes.

Chèvres ayant atteintes une production de lait à vie exceptionnelle :

- Berset Patrice & Sébastien (12'902 kg et 10'036 kg), absent ;
- Charrière Laurent (8'096 kg) ;
- Clerc Jacqueline & Marcel (8'603 kg), absent ;
- Demierre Sophie & Fabien (6'272 kg) ;
- Gugler Services (8'209 kg), absent ;
- Famille Jenelten Charly (8'281 kg), absent;
- Liaudat Franck & Frédéric (12'643 kg et 10'620 kg).

Brebis ayant une descendance prolifique et durable :

- Berset Solange (22 descendants et 20 descendants) ;
- Grandjean François (20 descendants) ;
- Käser Mathias (26 descendants), absent ;
- Kolly André & René (20 descendants) ;
- Mettraux Philippe, Bellechasse (21 descendants pour 2 brebis) ;
- Piller Alain (21 descendants et 20 descendants).

15) Propositions

Patrice Raboud prend la parole et souhaite relever le nombre d'animaux présent au marché concours de Bulle diminue chaque année. Le MC de Bulle est encore une des seules manifestations en Suisse Romande. Le maintien de celle-ci est possible uniquement par les éleveurs en venant présenter une ou plusieurs bêtes ou tout simplement en venant rendre visite durant ce week-end. Le MC a besoin des éleveurs ovins et caprins pour faire briller les élevages sur Fribourg mais aussi dans les autres cantons.

Patrice Raboud propose que les prochaines assemblées générales soient organisées dans d'autres districts afin de se déplacer dans tout le canton et permettre à plus de membres d'y participer.

16) Divers et questions

Jean Berset a proposé que le concours peut être organisé un jour en semaine et non le week-end. Laurent Egger prend note et le comité va faire en sorte d'exécuter les demandes.

Jean Berset a participé à l'assemblée de la Fédération ovine à Altdorf. Il informe l'assemblée et le comité que la décision de nommer un représentant par race pour former une commission est repoussée de 2026 à 2028. Il précise aussi que les traductions des assemblées ne seront plus faites s'il y a moins de 30 personnes romandes présentes. Il propose donc d'organiser un car pour la suisse allemande afin d'amener plus de personnes. Patrice Raboud valide l'idée, qui sera discuté au sein du comité directeur.

Florent Seewer demande si les nouveaux experts doivent suivre une formation pour le pointage DLC chez les moutons. Laurent Egger précise qu'il y a un cours au mois d'août durant lequel plus d'informations seront données. Malik Bajrami donne quelques explications sur ce que la DLC ovine apporte.

Florent Seewer propose de faire le marché concours au printemps. Patrice Raboud précise qu'un sondage avait été fait car beaucoup de monde proposait de changer de date et que l'automne avait été vivement choisis. La proposition reste en discussion au sein du comité de la Foire d'Automne.

Patrice Fragnière demande pourquoi le marché concours se fait toujours à Bulle. Laurent Egger explique que l'ASSOVCAP a un contrat avec Espace Gruyère jusqu'en 2027. Des calculs ont été fait sur le besoin en surface pour la manifestation, qui est facilement disponible à Bulle. Cela pourrait être fait ailleurs mais des tentes devraient être louées et cela a un coût aussi.

Frédéric Ménétrety précise que d'ici 2027, il sera possible d'organiser le marché concours sur le site de Grangeneuve.

Jean Berset demande si on est encore actionnaire d'Espace Gruyère. Patrice Raboud répond que le secteur agricole est en deuxième position.

Attaque du loup dans le canton de Fribourg :

Patrice Raboud revient sur les deux attaques qu'ont eu lieu à Zénauva et à Essert sur la commune du Mouret. Il tient à dire que l'ASSOVCAP va s'engager davantage pour la protection des troupeaux. L'association va faire une demande auprès de l'Etat de Fribourg pour une intervention plus forte ! Patrice Raboud précise qu'il est inconcevable que le décompte des bêtes tuées n'est pas à la hauteur de la réalité.

Jean Berset prend la parole et montre à l'assemblée une initiative populaire fédérale qui est en cours de signature contre le loup. Laurent Egger encourage les éleveurs à la faire signer.

Monsieur Patrick Buchs prend la parole au nom de la Fédération caprine.

Jean Berset prend parole concernant la présence des éleveurs aux expositions en France. Il a mis à disposition des dossiers d'inscriptions. Il propose au comité d'établir un budget pour ces expositions. Patrice Raboud encourage vivement la participation des éleveurs fribourgeois.

L'assemblée générale de l'ASSOVCAP est close à 20h45 par Patrice Raboud.

Suite de la soirée :

Monsieur Alexandre Deflandre, chef de section Santé animal et sa collègue Madame Anna Muff-Hausern présente la mise en œuvre de la lutte contre le piétin qui sera applicable dès le 1^{er} octobre 2024.

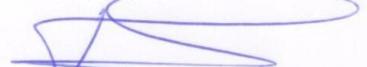
Un apéritif est servi à l'issue de cette assemblée, offert par Agri Fribourg, Directeur Frédéric Ménétrety.

Gérante



Claire Rohrbasser

Président



Patrice Raboud